



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 125885

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur le « livre blanc de la modernisation hôtelière et touristique », publié en novembre 2011 par le comité pour la modernisation de l'hôtellerie française. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les réflexions que lui inspirent les treize propositions de chantiers à lancer et notamment celle visant à aider les jeunes entrepreneurs à s'installer.

Texte de la réponse

Le gouvernement a pris connaissance du contenu du « Livre blanc de la modernisation hôtelière et touristique », édité par le Comité pour la modernisation de l'hôtellerie française. Certaines analyses peuvent contribuer à alimenter la réflexion en faveur de la dynamisation de l'offre touristique française. Il faut cependant préciser qu'un certain nombre de constats et de conclusions ne sont pas partagés par l'ensemble des acteurs du secteur alors que d'autres ne sont pas suffisamment étayés et la mise en cause de l'action des pouvoirs publics paraît peu constructive. Par ailleurs, de nombreuses suggestions formulées dans ce Livre Blanc portent sur la gestion ou l'organisation des entreprises entre elles ou en interne, et s'adressent directement aux professionnels. L'Etat a alors un rôle d'encouragement des bonnes pratiques. Pour aider les jeunes entreprises à s'installer, l'Agence pour la création d'entreprises (APCE) intervient depuis 1996 en assurant l'orientation et la diffusion des premières informations nécessaires aux porteurs de projets. Elle se fixe entre autres objectifs de veiller à une large diffusion de l'esprit d'entreprise en France, d'informer les entrepreneurs et d'assister les professionnels dans leurs missions, d'observer et d'analyser la création d'entreprise dans le but de déterminer les actions susceptibles d'en améliorer les causes et les effets. L'APCE est appuyée dans cette tâche par l'Observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat (OPPE), créé en avril 2001 par les pouvoirs publics, avec pour objectif de recenser, mutualiser et promouvoir les dispositifs pédagogiques en faveur du développement de l'esprit d'entreprendre des jeunes dans l'appareil d'enseignement secondaire et supérieur.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125885

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Commerce, artisanat et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 2012, page 196

Réponse publiée le : 15 mai 2012, page 3808